



Mesdames, Messieurs, Chers parents,

Vous avez inscrit votre enfant dans un établissement catholique d'enseignement.

L'association des parents d'élèves de l'établissement du groupe scolaire Saint Louis Montargis est heureuse de vous accueillir et vous souhaite la bienvenue.

L'Apel, Association des parents d'élèves de l'enseignement libre, c'est avant tout une équipe de parents bénévoles qui participe concrètement à la vie et à l'animation de l'établissement. Ses missions principales sont :

- **Accueillir et être à l'écoute des nouveaux parents lors de différentes journées (rentrée, journée d'intégration, portes ouvertes...)**
- **Mettre en place et former les parents correspondants, présents lors des conseils de classe (minimum 2 parents par classe)**
- **Animer le Bureau de documentation et d'information sur l'orientation (BDI Orientation) par des parents formés**
- **Représenter l'ensemble des parents d'élèves au conseil d'établissement, conseil du collège et auprès de l'organisme de gestion (OGEC)**
- **Accompagner la communauté éducative et contribuer à améliorer le cadre de vie des élèves, sous forme d'actions diverses :**
 - o **Participer aux différentes manifestations tout au long de l'année (fête de fin d'année, conférences et de débats sur des sujets éducatifs qui intéressent tous les parents, pastorale...**
 - o **De façon ponctuelle, c'est aussi soutenir et participer sous forme de subvention aux différents projets (cross, voyages scolaires, achats de matériels éducatifs...).**

L'Apel, c'est aussi la **plus importante association nationale de parents d'élèves**, avec ses **935 000 adhérents**.

Porteuse de convictions éducatives fortes (cf Projet du mouvement, téléchargeable sur le site www.apel.fr), l'Apel participe activement au débat éducatif national et fait entendre la voix des parents auprès de l'Enseignement catholique et des pouvoirs publics.

L'Apel, c'est enfin quatre services concrets d'aide à la scolarité et à l'éducation :

- **Famille & éducation**, le magazine de l'Apel qui, tous les deux mois, apporte aux parents d'élèves des informations pratiques et utiles sur la vie scolaire, les questions éducatives et de société, et les activités de loisirs pour les enfants.
- **www.apel.fr**, le site internet de l'Apel qui, mis à jour quotidiennement, répond aux interrogations des parents sur la scolarité et l'éducation de leurs enfants, et leur permet de partager leurs expériences sur des forums.

- **Apel Service**, un service téléphonique (**01 46 90 09 60**), où des spécialistes (conseillers scolaires, psychologues, juristes ...) répondent à toutes les questions des parents concernant la scolarité, l'orientation, les problèmes juridiques ou psychologiques.
- **Le Service d'information et de conseil aux familles**, qui propose, dans chaque département ou académie, un accueil personnalisé et gratuit pour renseigner sur les études et les professions, ainsi que sur les difficultés rencontrées par les enfants (problèmes scolaires, handicap, adolescence ...).

Toutes ces actions ne peuvent être menées par l'Apel que grâce au soutien de tous les parents.

Sans cette solidarité, rien n'est possible !

C'est pourquoi, il vous est proposé lors de l'inscription de votre enfant, d'adhérer à l'APEL.

La cotisation par famille pour l'année scolaire 2019/2020 est de 27.60 € et sera portée sur la facture de scolarité de votre enfant.

Une assemblée générale extraordinaire de l'APEL du groupe scolaire SAINT LOUIS aura lieu le :

VENDREDI 27 SEPTEMBRE 2019 à 19h00.

Elle sera suivie d'une assemblée générale ordinaire à 19h30.

Engageons-nous pour transmettre et partager nos valeurs.

Valérie POMMIER – Présidente de l'APEL du groupe SAINT LOUIS

Pour joindre l'APEL du groupe scolaire SAINT LOUIS, vous avez la possibilité :

- d'écrire à l'adresse suivante : apel@saintlouis-montargis.fr
ou
- d'appeler le numéro suivant : **06/31/31/89/51.**

L'Apel vous informe que vos coordonnées (nom, adresse, mail) feront l'objet d'un traitement informatique dans le cadre de la gestion de votre adhésion et de votre abonnement à la revue Famille et éducation. L'Apel nationale, ainsi que votre Apel d'établissement, départementale et académique et la société d'édition de Famille et éducation sont destinataires de ces informations et des références de l'établissement scolaire. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l'Apel nationale (secretariat@apelnationale.fr). Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.